

Comité Départemental de Vendée de la Fédération Française de Cyclotourisme

Siège social & bureau : Maison des Sports – 7ème Etage N° 77 202, Boulevard Aristide BRIAND – 85000 LA ROCHE SUR YON



Ligue des Pays de La Loire

http://codep85.pagesperso-orange.fr

RÉUNION CODEP

<u>Vendredi 29 mars 2013 - 20h</u>

Salle Bocage - Maison des Sports - La Roche sur Yon

<u>Présents</u>: Jean PASQUIER, Yves AUVINET, Gilles CHAPELEAU, Sylvain DUPAS,

Félicien GAUVRIT, Danielle PIERRE, Léon PLANCHET, Michel RENARD,

Guy-Marie SOULARD

Absents excusés: Madeleine BENOIT, Gilles BOUANCHEAU, Tony CREPEAU,

Jean-Charles HARO, Patrice RABOT, Claude SEGUIN,

Appel des Clubs:

- 6 Clubs sont excusés & 5 sont absents

Déclarations d'accidents :

- ✓ Dans la mesure du possible il faut faire les déclarations d'accident par internet directement sur le site de la F.F.C.T., Jean PASQUIER en a alors connaissance et peut les transmettre à Léon PLANCHET pour le suivi ; en cas de déclaration manuelle ledit suivi n'est pas assuré.
- ✓ En cas d'accident bénin il faut quand même faire la déclaration car si des complications surviennent elles ne pourraient pas être prises en charge.
- ✓ Il faut penser à faire remonter les informations sur les problèmes d'infrastructure routières de manière à ce que des démarches officielles puissent être entreprises.
- ✓ Il ne faut pas omettre de déclarer les accidents cardiaques même s'ils surviennent hors sortie Club.
- ✓ Lors des randonnées il faut avoir une trousse de 1^{er} secours sur les ravitaillements et dans la mesure du possible la présence d'un titulaire du P.S.C.1, il est également conseillé de se munir d'une couverture de survie à utiliser en attendant les secours en cas d'accident.
- ✓ Depuis le début de l'année, au sein du CODEP il y a eu 3 accidents déclarés avec dégâts matériel, corporels et hospitalisation.

Léon PLANCHET & Yves AUVINET nous présentent Jean-Luc LANGERON - médecin de la Ligue - qui nous projette un diaporama sur la santé et la nutrition du cyclotouriste qu'il avait préparé pour la formation du 2 février à Chalonnes sur Loire.

Ce diaporama est disponible sur le site du CODEP : http://vendee.ffct.org/securite.php

ainsi que sur le site de Cholet Vélo Sport : http://choletvelosport.free.fr/pratique/nutrit_1.htm http://choletvelosport.free.fr/pratique/nutrit_2.htm

> L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h Nous partageons alors le rafraichissement offert par le Codep 85